

POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

REVALORISER NOS SALAIRES

Le métier de professeur-e de lycée professionnel reste un métier difficile et peu attractif. Une réelle valorisation salariale aiderait à lutter contre la crise du recrutement.

Elle permettrait aussi de reconnaître l'engagement des PLP au service de la réussite des jeunes les plus en difficulté.

LE SNUEP-FSU REVENDIQUE :

► dès maintenant une augmentation de 100 € du salaire net mensuel, première étape d'un plan de rattrapage du pouvoir d'achat par l'indexation du point d'indice sur les prix et l'attribution de 60 points additionnels sur le traitement brut.

► dès la rentrée 2019, la mise en place de la pondération des heures effectuées en 1^{re} et T^e professionnelle (Bac pro et CAP) comme dans la voie générale et technologique. Le temps de service serait alors allégé d'une heure pour tou-tes les enseignant-es concerné-es.

► une fin de carrière à l'échelon le plus élevé du corps pour toutes et tous, en prenant en compte les premières carrières autres que l'Éducation nationale.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

L'amélioration de la réussite des lycéennes et lycéens professionnels passe aussi par une amélioration des conditions de travail de l'ensemble des PLP.

LE SNUEP-FSU REVENDIQUE :

► la réduction du service d'enseignement hebdomadaire à 15 heures de face-à-face pédagogique par semaine maximum. Ce service serait complété par 3 heures hebdomadaires de concertation des équipes pédagogiques et pluri-professionnelles.

► des effectifs limités : 24 élèves maximum en classe entière en Bac pro, 12 en groupe ; 12 élèves maximum en CAP et en 3^e prépa-métiers, 6 en groupe.

► l'instauration d'une véritable médecine du travail : une visite médicale annuelle pour tous les personnels sur le temps de travail dans chaque établissement.

D'AUTRES SOLUTIONS POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

La réforme Blanquer se met en place à marche forcée contre l'avis des personnels. Les arrêtés déjà parus doivent être abrogés et une réforme doit s'engager sur d'autres bases :

► **Maintien des horaires disciplinaires** (professionnel et général) et redéploiement des heures d'EGLS et d'AP sur les enseignements généraux.

► Après la troisième, de réels parcours possibles en 4 ans pour accéder au Bac pro et en 3 ans pour accéder au CAP, avec des classes et des moyens dédiés.

► Instaurer des seuils de dédoublement en Bac pro et 3^e prépa-métiers permettant la généralisation du travail à effectifs réduits.

► Des diplômes identifiés sur des métiers avec des contenus ambitieux, y compris en termes de savoirs et savoir-faire.

► Respecter la liberté pédagogique des équipes de PLP en finançant et en laissant aux équipes le choix des dispositifs et des projets.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Leur avenir c'est mon métier